

Corrigé offert par SES réussite

Sujet : G1SSEES02189 – Première partie (10 points)

Question 1 (3 points)

Présentez les principales utilisations du revenu disponible des ménages.

Le revenu disponible des ménages correspond au revenu dont les ménages disposent réellement pour consommer ou épargner, c'est-à-dire après réception des revenus (salaires, revenus du patrimoine, prestations sociales) et après paiement des impôts et cotisations sociales. Il a deux utilisations principales : la consommation et l'épargne.

En effet, une partie du revenu disponible est dépensée en dépenses de consommation finale, c'est-à-dire les achats de biens et services destinés à satisfaire directement les besoins. Le reste du revenu disponible n'est pas consommé : il constitue l'épargne, c'est-à-dire la part mise de côté. Cette épargne peut ensuite servir à financer des projets futurs, notamment des investissements (par exemple l'achat d'un logement), ou à dégager une capacité de financement.

Question 2 (3 points)

À l'aide du document, montrez par quel calcul il est possible d'obtenir le montant de l'épargne des ménages.

L'épargne des ménages correspond à la partie du revenu disponible qui n'a pas été utilisée pour la consommation. En effet, on peut donc obtenir l'épargne en faisant la différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation finale.

À partir des données de 2017 :

Épargne = revenu disponible – dépenses de consommation finale

Épargne = 1 389,0 – 1 191,0

Épargne = 198,0 milliards d'euros

L'épargne des ménages en 2017 est donc de 198,0 milliards d'euros, ce qui correspond à la valeur indiquée dans le document.

Question 3 (4 points)

À l'aide du document, vous expliquerez l'évolution de la capacité de financement des ménages entre 2006 et 2017.

La capacité de financement des ménages correspond au solde entre leur épargne et leur investissement : lorsqu'elle est positive, les ménages ont une capacité de financement (ils prêtent au reste de l'économie) ; lorsqu'elle est négative, ils ont un besoin de financement (ils empruntent). En effet, plus l'épargne dépasse l'investissement, plus la capacité de financement est élevée.

On peut vérifier ce mécanisme à partir des données :

En 2006 :

Capacité de financement = épargne – investissement

Capacité de financement = 182,1 – 118,7

Capacité de financement = 63,4 milliards d'euros

En 2006, les ménages ont donc une capacité de financement de 63,4 milliards d'euros.

En 2009 :

Capacité de financement = épargne – investissement

Capacité de financement = 209,2 – 120,8

Capacité de financement = 88,4 milliards d'euros

En 2009, la capacité de financement augmente et atteint 88,4 milliards d'euros.

En 2017 :

Capacité de financement = épargne – investissement

Capacité de financement = 198,0 – 137,0

Capacité de financement = 61,0 milliards d'euros

En 2017, la capacité de financement est de 61,0 milliards d'euros.

On peut ensuite mesurer l'évolution sur la période :

Entre 2006 et 2009 :

Variation absolue = capacité 2009 – capacité 2006

Variation absolue = 88,4 – 63,4

Variation absolue = +25,0 milliards d'euros

La capacité de financement augmente donc de 25,0 milliards d'euros entre 2006 et 2009, notamment parce que l'épargne progresse (182,1 à 209,2) alors que l'investissement augmente très peu (118,7 à 120,8).

Entre 2009 et 2017 :

Variation absolue = capacité 2017 – capacité 2009

Variation absolue = 61,0 – 88,4

Variation absolue = -27,4 milliards d'euros

La capacité de financement diminue donc de 27,4 milliards d'euros entre 2009 et 2017, car l'investissement augmente nettement (120,8 à 137,0) alors que l'épargne recule (209,2 à 198,0).

Entre 2006 et 2017 :

Variation absolue = capacité 2017 – capacité 2006

Variation absolue = 61,0 – 63,4

Variation absolue = -2,4 milliards d'euros

Au total, la capacité de financement diminue légèrement de 2,4 milliards d'euros entre 2006 et 2017 : elle est plus élevée en 2009, puis elle baisse ensuite.

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser.